

Musique & monarchie absolue

Dans quelle mesure la musique et le pouvoir peuvent-ils être liés ?



La monarchie absolue

La monarchie absolue est un régime politique dans lequel le roi a tous les pouvoirs. En France, le roi Louis XIV né en 1638 et mort en 1715 symbolise l'apogée de l'absolutisme.

Dans une monarchie absolue, le roi est en possession des trois pouvoirs : législatif (celui de créer des lois), exécutif (celui de faire appliquer une loi) et judiciaire (le droit de rendre la justice, c'est-à-dire de juger et de rendre son verdict).

Parfois, le roi justifie son autorité en la plaçant sous la protection d'une divinité, on parle alors de monarchie de droit divin : c'était le cas en France avant la révolution française de 1789 où le roi était considéré comme le lieutenant de Dieu dans le royaume.

De nos jours, le pouvoir des monarques est généralement limité par une constitution, comme au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne, au Japon.... Le roi ou la reine n'a alors qu'un pouvoir de représentation et est le symbole de l'unité nationale. On appelle cela la monarchie constitutionnelle.

La monarchie absolue

Louis XIV en 1701



L'Art & le Roi-Soleil

Louis XIV protecteur des Arts et des Sciences.
Tableau de Jean Garnier

Louis XIV est représenté ici avec un globe et le buste d'Alexandre Le Grand car il veut montrer que c'est un roi conquérant.

Les livres représentent le savoir et la connaissance.

Les fruits représentent l'abondance et la richesse

Les instruments de musique montrent que Louis XIV aime les Arts.



Roi de guerre, roi-soleil, Louis XIV se veut aussi le protecteur des arts et des sciences. Il s'intéresse à la peinture, à l'architecture, à la musique et surtout à la danse qu'il pratique plus de deux heures par jour pendant plus de vingt ans. Lorsqu'il entame son règne personnel en 1661, Louis XIV portera une attention toute particulière aux arts, organisant fêtes, spectacles musicaux et dansants, rassemblant une vaste collection de tableaux, mais s'intéressant également concrètement aux artistes.

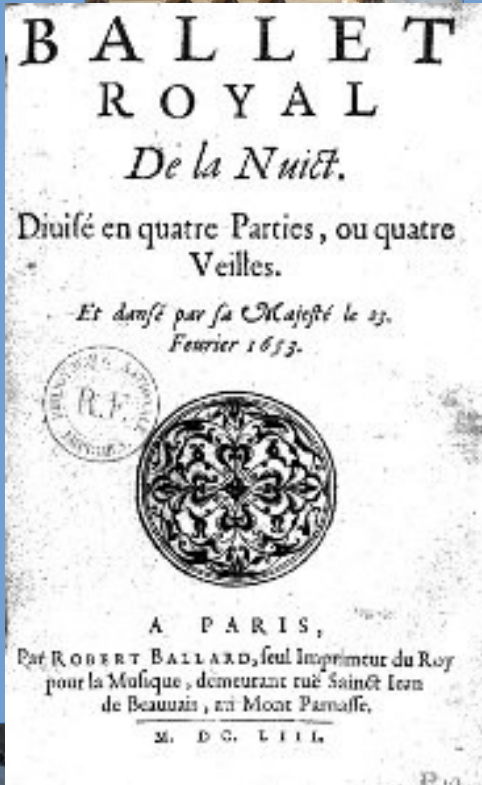
Ce goût déclaré se transforme rapidement en une organisation institutionnelle avec une reprise en main et une extension d'organismes déjà existants qui deviennent bientôt la pierre angulaire de la politique artistique royale française. L'Académie royale de peinture et de sculpture est réformée en 1663, tandis que sont créées l'Académie royale de danse en 1661, l'Académie de France à Rome en 1666, l'Académie d'architecture en 1671 et l'Académie d'opéras en 1669, qui deviendra l'Académie royale de musique en 1672. La brillante politique artistique et culturelle du « siècle de Louis XIV » est alors lancée.

Louis XIV, Roi des arts

Le ballet Royal de la nuit I

1653 : après cinq années de "Fronde", le principal ministre Mazarin et la régente Anne d'Autriche imposent leur régence sur le roi face à une aristocratie et des parlements contestataires, qui voyaient dans la mort de Louis XIII en 1648 et la minorité du jeune Louis XIV (alors âgé de cinq ans), une occasion d'accroître leur pouvoir.

En octobre 1652, Louis XIV fait une entrée triomphale dans Paris. La situation est en grande partie apaisée, mais la noblesse est divisée : parmi les cousins du roi, le Prince de Condé a été banni du royaume et son frère le Prince de Conti ne baisse les armes qu'en juillet 1653.



Le Ballet royal de la nuit ou Ballet de la nuit est un ballet de cour de Isaac de Benserade, musique de Jean-Baptiste Boësset, Jean de Cambefort, Michel Lambert et probablement Jean-Baptiste Lully, représenté pour la première fois à Paris, au Petit-Bourbon le 23 février 1653.

Le roi Louis XIV, alors âgé de 15 ans, y jouait le dieu Apollon. Dans ce ballet il apparaît sur scène par une trappe, il est habillé tout en or et représente le soleil. Il danse avec d'autres seigneurs qui représentent les planètes qui tournent autour de lui. Il démontre sa puissance dans ce ballet.

Louis XIV
costumé en soleil



extrait du Ballet de la nuit

Le ballet Royal de la nuit II



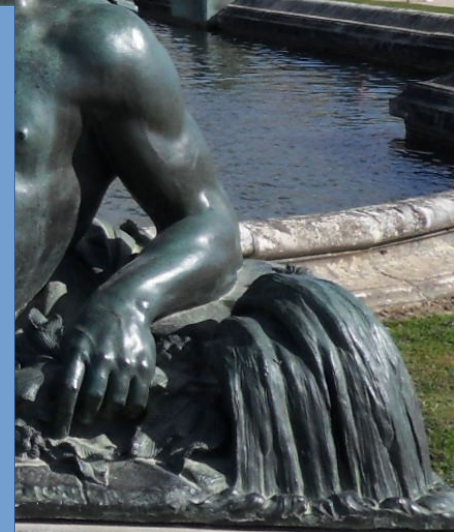
Description de l'entrée en Scène du « ballet de la nuit » :

Le Roi pointe du doigt vers les personnages de la cour qui se prosternent devant lui. La posture de danseur de Louis XIV est centrale et son costume est flamboyant. Anne d'Autriche Reine régente mère de Louis XIV et Mazarin sont de simples spectateurs. Le roi apparaît au milieu des feux d'artifice.

Ce que cela signifie :

Le Roi montre sa supériorité, sa richesse et son pouvoir.
Louis XIV s'affirme en tant que futur Roi devant sa mère et Mazarin
Le lever du soleil correspond à l'arrivée du Roi sur la scène, il apporte la lumière.
Le Roi a tous les pouvoirs, et tous lui sont soumis.

Ballet royal de la nuit & monarchie absolue



Lully

« Un Italien bien français »



Jean-Baptiste Lully (1632-1687) est le fils d'un meunier et d'une fille de meunier. Le garçon quitte l'Italie et arrive en France à l'âge de 13 ans, pour servir la cousine du Roi mademoiselle de Montpensier.

On suppose qu'il s'initie à la musique et à la danse auprès des invités de sa maîtresse. Au contraire de sa protectrice qui est obligée de fuir Paris à cause de la Fronde, il prend le parti du Roi et se produit devant lui avec un tel succès qu'il obtient un poste : il est nommé musicien et danseur virtuose à la Cour.

Son ascension est alors fulgurante. Par ses talents de compositeur et son habileté à intriguer, il supprime tous ses concurrents. Ses responsabilités augmentent et il finit par obtenir la charge d'organiser tous les ballets et la direction des Petits violons. En 1661, Le Roi le naturalise français. Il devient compositeur de la chambre du Roi.

Comblé d'honneurs et de richesses, il doit aussi sa réussite à ses talents d'organisateur : il met en scène avec brio les spectacles à la gloire du Roi Soleil, veillant à tout : décors, ballets, jeu des chanteurs, précision de l'exécution...

En 1681, il atteint l'apogée de sa carrière, en devenant secrétaire du Roi.

Il meurt de la gangrène à Paris le 22 mars 1687, à la suite d'une blessure au pied due peut-être à sa canne de chef d'orchestre servant, en la frappant au sol, à battre la mesure

La vie de Lully

Surligne la période de l'histoire de la musique dans laquelle s'inscrit l'œuvre étudiée

Moyen-âge Renaissance Baroque Classique Romantique Moderne Contemporaine
450 1450 1600 1750 1820 1900 1950

Versailles

« Toute la France regroupée autour du roi ». À Versailles, les espaces permettent à une Cour nombreuse de vivre à demeure auprès du roi. Selon les jours, 3 000 à 10 000 personnes s'y pressent et forment une société très hétéroclite et hiérarchisée. Certains sont là par droit de naissance, d'autres par obligation sociale, d'autres encore par intérêt ou par curiosité, d'autres enfin pour gagner leur vie. La haute noblesse y est assidue, briguant les faveurs du maître de Versailles.

Classé depuis 30 ans au patrimoine mondial de l'humanité, le château de Versailles constitue l'une des plus belles réalisations de l'art français au XVII^e siècle. L'ancien pavillon de chasse de Louis XIII fut transformé et agrandi par son fils Louis XIV qui y installa sa Cour et son gouvernement en 1682. Jusqu'à la Révolution française, les rois s'y sont succédés, embellissant le Château chacun à leur tour.

Visite du château de Versailles



Les autres arts

Molière (de son vrai nom Jean-Baptiste Poquelin) est un auteur et acteur français de théâtre du XVII^e siècle, baptisé à Paris le 15 janvier 1622 et mort à Paris le 17 février 1673. Il est très célèbre pour ses comédies, considérées comme des chefs-d'œuvre de la littérature française. Il fut acteur, dramaturge, metteur en scène, directeur de troupe, tout à la fois.



Le Bourgeois Gentilhomme

Louis Le Vau est un architecte français, né en 1612 à Paris et mort le 11 octobre 1670. C'est l'un des créateurs du style « Louis XIV ». En 1656, il est chargé par Nicolas Fouquet de construire le château de Vaux-le-Vicomte. Après 1660, il agrandit le château de Vincennes, rénove la façade du palais des Tuileries, reconstruit la Galerie Apollon du Louvre. Vers la fin de sa vie, il rénove et agrandit le château de Versailles.

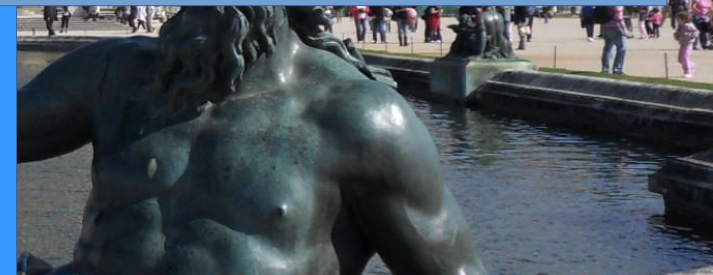
Marche pour la cérémonie des Turcs

Le Bourgeois gentilhomme est une comédie-ballet de Molière, la musique est de Jean-Baptiste Lully. Dans cette pièce, Molière se moque d'un riche bourgeois qui veut imiter le comportement et le genre de vie des nobles. Ce spectacle est très apprécié par Louis XIV qui l'impose à ses courtisans plutôt hostiles.



André Le Nôtre (1613-1700) est un architecte paysagiste français qui fut notamment le dessinateur des parcs et jardins du roi Louis XIV à partir de 1645. Il est généralement considéré comme le « père » du « jardin à la française ».

Ses deux œuvres majeures sont les aménagements des parcs des châteaux de Vaux-le-Vicomte (1656-1661) et de Versailles (1662-1687).



Les 24 violons du Roi

Né sous Charles IX en 1577 magnifié sous Louis XIV, cet orchestre se distinguait des autres formations européennes par sa composition : en effet, à la différence de l'orchestre italien qui comprenait quatre parties de cordes, l'orchestre français était composé de cinq parties : entre les 6 dessus (violons) et les 6 basses, prenaient place 4 hautes-contre, 4 tailles et 4 quintes.

Ce sont ces 12 « altos » français, de dimensions différentes, qui conféraient aux Vingt-quatre Violons du roi son architecture sonore particulière. Ces instruments ayant disparu, le CMBV (Centre de Musique Baroque de Versailles) a pris l'initiative, en 2008, de les faire reconstruire par des luthiers.

Les 24 violons du roi

Orchestra des 24 violons du Roi

1630 : Les cordes de l'orchestre des Vingt-quatre Violons du Roi sous Louis XIII et Louis XIV

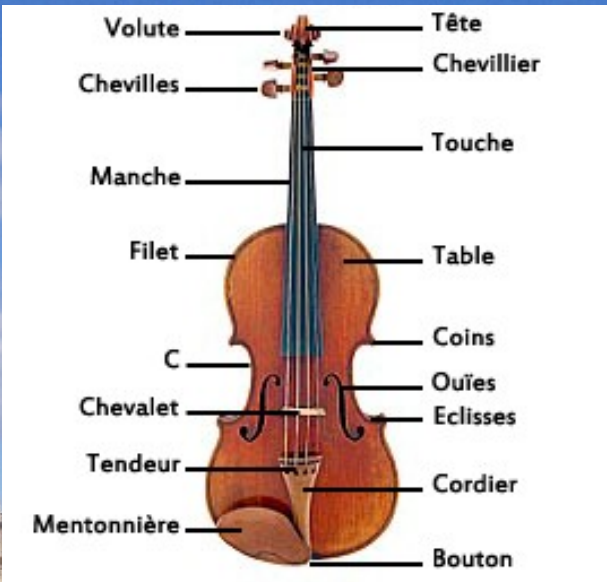


Le violon

Le violon est un instrument de musique de la famille des instruments à cordes frottées.

Il possède quatre cordes qui sont frottées grâce un archet, mais que l'on peut aussi pincer. Il est beaucoup utilisé dans les orchestres et la musique de chambre, mais aussi, aujourd'hui, dans la variété, le jazz, la musique contemporaine. Les cordes sont en acier et la caisse de résonance en bois, souvent d'épicéa.

Il existe des violons célèbres pour leur magnifique sonorité, comme les Stradivarius ou les Amati. Ils valent énormément d'argent, et sont vendus ou prêtés par des mécènes ou des fondations à de grands solistes



Niccolò Paganini Caprice n°24

Surligne la période de l'histoire de la musique dans laquelle s'inscrit l'oeuvre étudiée

Moyen-âge Renaissance Baroque Classique Romantique Moderne Contemporaine

450 1450 1600 1750 1820 1900 1950

Niccolò Paganini (1782 – 1840) est un violoniste et compositeur italien

Par sa technique exceptionnelle et son magnétisme personnel, il a contribué à l'histoire du violon, mais également à intégrer la dimension virtuose dans l'art. Souvent qualifié de plus grand violoniste de tous les temps, il est également un compositeur réputé.



Caprice no. 24 in A minor
for violin
NICCOLÒ PAGANINI (1781-1840)

TRUSS

VIA 1

VIA 2

Louis XIV & la danse

Les danses et la musique en plein air

Les danses les plus typiques à la cour sont:
le menuet
la contredanse
la sarabande
L'allemande
la gigue
la gavotte
le rigaudon
la passacaille

Danses sous Louis XIV

Lully - Atys - Songes funestes

L'amour de la danse et de la mise en scène grandiose des ballets qui prend une place considérable dans l'esprit du Roi ne sera pas sans lui faire rapidement comprendre, alors, que cette combinaison de musique magistrale et de décors fastueux présentant des allégories de toutes natures, peut être un véhicule politique puissant qu'il utilisera pendant ce règne au cours duquel il sera soucieux en permanence d'accomplir "son métier de roi" et il dira lui-même plus tard:

«Un roi de France doit voir dans ces divertissements autre chose que de simples plaisirs. Les peuples se plaisent au spectacle où, au fond, on a toujours pour but de leur plaire. Par là nous tenons leurs esprits et leurs cœurs».

